

*Le budget—M. Peterson*

Il y a bien d'autres questions dont je voudrais parler également. J'attends beaucoup de la concertation dont le ministre des Finances a parlé à l'égard des agriculteurs à temps partiel et de l'article 31 de la loi de l'impôt sur le revenu. Cette concertation sera extrêmement importante. Nous devons veiller à ne pas pénaliser les agriculteurs à temps partiel simplement parce qu'ils doivent travailler en ville pour compenser le faible rendement de leur petite exploitation. Nous voulons nous assurer que ceux qui travaillent à l'extérieur et essaient de construire leur exploitation agricole puissent garder leur emploi en ville sans en souffrir. Nous voulons que les exploitants des zones agricoles marginales, qui au cours des dernières années ont beaucoup souffert de la baisse relative du prix des denrées agricoles, aient la possibilité, grâce à leur initiative et un travail acharné, de rentabiliser leur exploitation, plutôt que d'être soumis à des limites artificielles imposées par l'impôt sur le revenu ou par des inspecteurs rapaces.

Depuis 1970, j'étudie soigneusement tous les budgets. Je les ai suivis dans tous leurs détails. Je ne peux que conclure que le budget du 19 avril 1983 et celui du 15 février 1984 sont les deux meilleurs. Ils répondent aux besoins de notre nation, à nos besoins économiques, à ceux des contribuables et aux besoins d'investissement, beaucoup mieux que n'importe quel autre budget présenté pendant cette période.

Je voudrais maintenant parler de quelque chose qui, à long terme, améliorera l'avenir économique du Canada. Je veux parler des dispositions relatives à l'aide au commerce international. Le fonds pour l'aide et le commerce international a été annoncé dans le budget, mais tout d'abord je voudrais revenir en arrière quelque peu pour étudier notre position vis-à-vis de l'aide étrangère. Les députés se souviendront qu'au début des années 1960, nous avons fixé des objectifs globaux pour l'aide des pays en voie de développement, les pays les moins développés du tiers monde. Les riches nations occidentales s'étaient fixé un objectif d'environ 1 p. 100 du produit national brut. Nous estimions que pour chaque dollar produit par notre économie, nous pouvions consacrer un cent aux pays en voie de développement. Par la suite nous nous sommes aperçus que nous ne respections pas cet engagement. Le Canada ne faisait pas bonne figure. Même si nous étions un des plus riches pays, nous ne consacrons à l'aide internationale que 0.4 p. 100 de notre PNB. Le premier ministre Pearson a présidé une commission à la fin des années 60 qui avait fixé comme objectif 0.75 p. 100. Par conséquent, notre objectif global d'aide avait été réduit de 25 p. 100. Les principaux pays occidentaux étaient dans la même situation. En 1980, le premier ministre (M. Trudeau) nommait un groupe de travail de la Chambre des communes sous la présidence du député de Gloucester (M. Breaux). Son rapport est excellent. L'objectif cette fois est de 0.7 p. 100 du PNB. Mais nous n'en sommes toujours pas plus près. Où en sommes-nous?

En 1981, parmi les 17 membres du comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, les 17 pays industrialisés les plus riches du monde, le Canada était au huitième rang en ce qui concerne la proportion des ressources qu'il était prêt à consacrer à l'aide au développement: 0.54 p. 100. En tête venaient les Pays-Bas avec 1.1 p. 100 et en queue, 17<sup>e</sup> sur 17, les États-Unis d'Amérique avec 0.24 p. 100. Il est fort regrettable que les États-Unis, la locomotive de l'économie occidentale, aient comprimé leur aide jadis fort respectable, qui dépassait 1 p. 100 du PNB. C'était

dans les années 1960. Ils ont adopté là une politique à courte vue que je qualifierais même d'égoïste. Une telle attitude bouleversera davantage l'ordre économique mondial, ainsi que la situation et la structure économiques mondiales, dans les décennies à venir. M. Jean-Jacques Servan-Schreiber l'a expliqué dans son ouvrage intitulé «Le Défi mondial»: les nations riches de l'Occident seront en mesure de se concurrencer durant les années, voire les décennies à venir. Une année, nous serons les champions d'un produit tandis qu'un autre pays le sera pour un autre. Il a soutenu que les économies des pays industrialisés de l'Occident ne connaîtraient pas des taux de croissance prodigieux. Nous n'acquerrons que de faibles avantages les uns par rapport aux autres, et seulement de temps à autres. D'après lui, le seul moyen pour nous de favoriser notre croissance serait de nous tourner vers les 160 pays en voie de développement, et de chercher à tout prix à collaborer avec eux.

● (1720)

C'est à cela que sert le fonds pour l'aide et le commerce international. Nos crédits supplémentaires à l'aide extérieure aideront, paraît-il, les exportateurs canadiens. Je ne vois aucun inconvénient à ce que l'aide au tiers monde soit liée à nos exportateurs. Les Canadiens en profiteront. Nous aurons plus d'argent à dépenser. Cessons d'être parcimonieux et de n'offrir que 0.7 p. 100 du produit national brut, et tâchons d'édifier un monde intéressant pour les pays défavorisés, un monde dans lequel s'offriront à nous des possibilités merveilleuses de nous épanouir tous ensemble. C'est ce que j'appelle voir loin. Le budget à l'étude renferme un grand nombre de mesures semblables. Je suis très heureux d'avoir pu vanter les mérites du budget du 15 février 1984.

**M. Blenkarn:** Monsieur le Président, le président du comité des finances pourrait-il nous dire ce qu'il pense de la déclaration qu'a faite M. Paul Volker le 29 février devant le comité sénatorial américain chargé d'étudier le budget? Voici ce que cet homme a déclaré:

Les répercussions négatives du déséquilibre entre les épargnes des citoyens et les investissements sur les marchés du crédit sont devenues d'autant plus apparentes que l'économie américaine a pris de l'essor; or ce déséquilibre ne pourra que s'aggraver si l'on permet que se matérialisent dans les années à venir des déficits de l'ampleur prévue par le bureau du Congrès chargé du budget et par d'autres organismes, des déficits comme on n'en jamais vu en période d'expansion économique.

Étant donné que notre déficit va gruger 92 p. 100 de nos épargnes nationales, que notre déficit par habitant dépasse de 50 p. 100 celui des États-Unis et que, par rapport au produit national brut, il est presque le triple de celui des Américains, comment peut-on concevoir que le président du comité des finances de la Chambre approuve ce budget?

**M. Peterson:** Monsieur le Président, c'est une question purement formelle. Si le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) avait la moindre idée sur les commissions à effectuer afin de mieux administrer les impôts des Canadiens, il nous en aurait certainement fait part. Cette question est un exemple tout à fait typique du genre d'interventions que les députés de l'opposition ont faites au cours du débat. Ils refusent de nous dire quelles dépenses ils seraient disposés à réduire. Les prestations versées aux personnes âgées, peut-être? Les transferts aux provinces? Les paiements de transfert représentent près de 85 p. 100 des dépenses fédérales.